

TABLEAU I.—Assurance sur une seule Vie—Avec Profits.

Prime Annuelle pour chaque \$486.67 (£100 Sterling), payable à la mort, en quelque temps qu'elle arrive ; avec une part des profits imputée en déduction de la Prime après cinq ans. (Voir "Division des Profits.")

AGE.	Prime Originnaire.	* Prime Réduite.	AGE.	Prime Originnaire.	* Prime Réduite.
20	\$9 37	\$6.11	41	\$16.06	\$10.44
21	9.61	6.25	42	16.59	10.78
22	9.85	6.41	43	17.15	11.15
23	10 13	6.59	44	17 76	11.55
24	10.38	6.75	45	18.05	11.74
25	10.66	6.94	46	18 74	12.18
26	10.99	7.16	47	19 42	12.63
27	11.31	7.36	48	20 20	13.14
28	11.63	7.57	49	20.97	13.64
29	11.96	7.79	50	21 54	13.99
30	12.16	7.91	51	22.39	14.55
31	12.41	8.07	52	23.28	15.15
32	12 73	8.28	53	24.21	15.75
33	13.09	8.52	54	25.18	16.38
34	13 46	8.76	55	26.15	17.01
35	13.87	\$9.03	56	27 17	17.66
36	14 15	9.21	57	28 22	18.35
37	14.60	9.49	58	29 40	19.12
38	14.92	9 71	59	30.58	19.89
39	15.40	10 01	60	31.88	20 73
40	15.86	10.32	&c.	&c.	&c.

Les Primes peuvent être payées par paiements semi-annuels ; en ce cas une légère addition est faite aux taux ci-dessus ; mais les instalments ne peuvent être moindres que \$7.30.

Les Assurances pour sommes qui ne sont pas moindres que \$4866 67, (£1000 Sterling), peuvent être effectuées et maintenues en force au moyen de paiement de moitié de la Prime seulement, pendant les six premières années. (Voir "Règlement pour diminuer les frais d'une Assurance sur la vie.")

* Primes réduites à \$3.16, de \$4.87 de somme originnaire, c'est à-dire, le montant auquel les primes de cette année sur les assurances de la première série, ont été réduites par l'imputation des profits. Il y a toute apparence que les Directeurs seront en état d'accorder aussi un montant assez fort de profits aux porteurs de Polices de la seconde série.